

T 145 0730 SCA 01

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Direction Générale de
l'Architecture.

Monsieur BONIS
Architectes Monuments
Historiques

REPUBLIQUE FRANÇAISE:

8

NOTIFICATION

Par arrêté en date du 30 JUILLET 1945, le Ministre de
l'Éducation Nationale a classé parmi les Sites, le chêne vert
de la route du Pont de l'Herg dit de la métairie du pont, ainsi
que la Croix de pierre, qui se trouve sous cet arbre, situés
sur la parcelle 101, section D à Mirepoix (Ariège).

*Mirepoix
Site classé
Chêne vert
et croix*